



LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne ! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

chez Mme Veuve MELIN

Rue Quatre-Chapeaux, Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON

Avis. — La Direction du Journal de Guignol décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 7 fr. par an. (Prix unique)

Les Annonces
sont exclu-
sivement reçues

AGENCE CENTRALE de PUBLICITÉ
7, rue Quatre-Chapeaux
ou au Bureau du Journal

PROFESSION DE FOI DE GUIGNOL



F. Vigne

GNAFRON. — Ah ! ma foi ma vieille, te jabotte si bien que je laisse mon regrollage, je le fenirai demain, continue, ma vieille, ta parole est d'or.

GUIGNOL. — Oui quand je serais à la Chambre, je lui z'y dirais au gouvernement : vous reviez aux temps passés, vous abolissez la liberté, vous soutenez le vice et les canailles, en faisant le jeu des gones sans foi et sans honneur, que gaspillent les pécuniaux du pauvre monde tels que les panamistes, sudistes etc. Vous prétendez améliorer le sort des travailleurs en fournissant des bâtons à leurs adversaires. Les ceusses que veulent crier vous les y fourrez au bloc, y a plus de justice vraie.

(La suite à la 2^e page).



Profession de Foi DE GUIGNOL avant son élection

La scène se passe quelques jours avant les élections, dans la chambre de Gnafron. Guignol, Gnafron, faisant un reglottage, les Chamouillet, les Trancanoir, Cadet, Louison, chiens, chats, lapin, pie, etc., etc.

GUIGNOL. — Si je vous ai convocassé aujourd'hui, mes chers belins, c'est z'à seule fin de vous faire la lecture de mon mandat de député avant la lettre.

GNAFRON. — Te veux dire avant de l'être.

LA CHAMOUILLET. — L'interrompez pas, pépa Gnafron, sans ça on n'en finira plus.

GUIGNOL. — Mais dites donc la petite mère, si ça vous emmille faut le dire ?

CHAMOUILLET. — Continue Chignol, continue, fais pas t'attention aux femmes.

LA TRANCANOIR. — Aux femmes ! pas faire t'attention aux femmes, vous êtes ben contents de les avoir, vos femmes ; où donc que vous seriez sans les femmes, spèce de malhornète.

GUIGNOL. — Allons, allons ! carmez vos nerfies, en japillant comme ça, ça sera pas le moyen de me faire aller plus vite.

LA TRANCANOIR. — Je dirais plus rien, mais qu'on n'insulte pas mon sesque alorsse.

GUIGNOL. — Faut d'abord vous dire gones et goneses, qu'y a pas pus tard que trois jours je pensais pas tant seulement me faire électorer député.

LA CHAMOUILLET. — Oh ! qu'y parle bien, qu'y parle bien, comme ça se sent quand z'on a t'été à la Murtuelle.

TRANCANOIR. — Silence.

LA TRANCANOIR. — Que te m'agaces, toi.

GUIGNOL. — Je jabotais donc que c'étaient de gones qu'esse viendus me sarcher pour me portasser sur leurs listes. Je leur z'y ai dit que c'était pas dans ma vocation, que je savais pas ça qu'y faudrait faire ni ça qu'y faudrait baver pour être député. Y n'ont rien voulu savoir, y m'ont dit que c'était pas bien dirficile.

GNAFRON. — Je te crois, y en a la moitié que disent rien, une fois à la Chambre. A les entendre faire de dis-

cours, avant d'être élisé, y piaillent, nom d'une grolle que c'est z'à croire que la celle que leur z'y a coupassé le filet n'a pas volé son argent, puis une fois en Chambre, quand y sont nommés, y sont muets comme de carpes.

Tous. — Oh ! ça c'est vrai !

GUIGNOL. — Alorsse pour lorsse, y m'ont dit qu'y fallait que j'élaboré.

GNAFRON. — Comment que te dis ça, et le beurre... et l'assiette ?

GUIGNOL. — Non pas encore l'assiette au beurre, je dis élaboré.

LA CHAMOUILLET. — C'est de beaux mots, ça, oh ! qu'il esse bien z'éduqué le gone.

GUIGNOL. — Y fallait que j'élaboré un discours, pour lire en présence des élequeurs, je me sus mis à l'ouvrage, et je vas vous dire ça que j'ai pondu.

Tous. — Ah ! ah !...

GUIGNOL. — D'abord, sitôt nommassé, je demande la suppression des octrois.

GNAFRON. — Et ben mon Cadet, si te commences comme ça te peux te fouiller, y a rudement longtemps qu'on z'y a demandé à not'Maire, mais il a toujours farmé ses ireilles, y réserve ça pour son élection particulière.

TRANCANOIR. — Ça ne fait rien, y peut ben le redemander à nouveau. Peut-être qu'y z'y aura z'une aboutissure.

GNAFRON. — Compte dessus et bois de l'eau.

GUIGNOL. — Ensuite je demanderais la suppression de la voiture des chiens.

LA CHAMOUILLET. — Ah ! pour ça te feras bien, Chignol, parce que c'est z'une arbomination de voir tous les jours étrangler ces pauvres petites bêtes du bon Guieu.

TRANCANOIR. — Mais laissez donc continuer l'orateur, Mame Chamouillet, vous faites tout le temps d'interrompance.

LA CHAMOUILLET. — Ça te vas pas à toi de faire de grands mots, ferme ton bec.

GNAFRON. — Vois-tu, Chignol, me parle pas des réunions oussqu'y z'y a de femmes, on peut rien dire sans qu'elles poussent de cris comme de paons.

Toutes. — Marlhornète !

GUIGNOL. — Je tâcherai de faire faire l'aboutissure de l'impôt sur le revenu.

GNAFRON. — On s'en moque de quilà, pas vrai, on n'a pas le sou.

GUIGNOL. — Puis je vas m'occuper surtout d'améliorer la classe des travailleurs. Faudra pus de patrons, plus de proprios, plus de grippe-sous.

GNAFRON. — Mais te décoconnes, ma vieille, si te fais la suppression des patrons y aura plus d'overiers, et si te démolis les proprios, y aura plus de locataires, et oussqu'on logera alorsse ?

GUIGNOL. — Non, c'est pas ça que je voulais jaboter, je voulais que tous les citoyens soient t'égaux, et que les patrons payent les ouvriers sans qu'y travaillent, et que les proprios soient t'obligeassés de loger à l'œil les locataires.

CHAMOUILLET. — T'as pas à te plaindre de ce côté-là, Chignol, et même ton copain Gnafron, c'est pas votre argent qu'enrichit les proprios.

GNAFRON. — D'abord, nos affaires t'arregardent pas, et pis on lui z'y doit

pas tant que ça au proprio, ça fera jamais que quinze termes à la Niel.

LA CHAMOUILLET. — Et vous n'appellez cela rien, vous ! et ben qu'est-ce que vous voulez de plus ?

GUIGNOL. — Parfaitement, je demanderais l'amnistie pour les locataires.

GNAFRON. — T'as raison Chignol, faut ben logeasser queque part. Si on n'a pas de domicile loyal, les sergots vous arrêtent comme vagabonds, et si on paie pas les proprios, y vous collent dihors en deux temps et trois mouvements.

LA CHAMOUILLET. — Eh bien on fait comme nous, on les paie.

GUIGNOL. — Tout le monde a pas comme vous de z'actions en Parnama ou du Sud.

GNAFRON. — Faitement, t'as raison, Chignol, continue ma vieille.

GUIGNOL. — Et pis je demanderai une amende sariouse pour les élequeurs que votent pas.

GNAFRON. — Que ça n'en est dégoûtant tout de même, t'as vu ça qu'esse z'arrivé à la Guille, c'est la révolution anarcho-sampillarde qui l'a z'emportassé.

GUIGNOL. — C'est par rapport aux petits commerçants, qu'ont voulu faire leur tête sous pertexte que le candidat professeur avait fait la favorittance des bazars que se montent en cours de la Liberté, et qui z'ont t'au peur que ça les empêche de travailler.

GNAFRON. — Et tas de farceurs, si z'y a de bouzillage à la Chambre, le commerce ira ben plus mal, et c'esse ben z'eux que seront dans la mélasse.

GUIGNOL. — Quoi que te veux, y a de z'innocents partout, y en faut bien comme ça pour faire un monde et une candidature. Mais laisse me donc continuer ma profession de foi, j'ai pas t'encore pu tant seulement lire quatre lignes.

LA CHAMOUILLET. — C'est vrai ça, les hommes sont plus bavards que les femmes.

TRANCANOIR. — Ferme donc ton bec la Chamouillet.

LA CHAMOUILLET. — Ne m'énarve pas toi, te sais !

GNAFRON. — Silence, taisez-vous, taisons-nous, et la parole est à l'orateur.

Tous. — Bien dit, bravo !

GUIGNOL. — Je continue. Je demanderais que toutes les fois qu'un article sarioux sera z'en discussion à la Chambre, et qu'y aura de gones sociaux que feront de boucans, qu'y soient z'à l'amende sariouse, afin de pas perdre son temps tout le temps. Maintenant les mamis, je dirais carrément au gouvernement Menistériel qu'y se moque du purbic aveque sa manière de gouverner.

LOUISON. — Qu'est-ce qui vous prend M. Guignol ! vous dénigrez le gouvernement à présent ? manquait plus que ça ?

TRANCANOIR. — Te voudrais t'y par t'hazard revindre à l'ancien régime des Bonatrapes ?

GUIGNOL. — Non, mes belins ; mais je continue ; oui je leur z'y dirais que c'esse temps que ça fenisse ; les menistres se moquent du populo, et y se passe de faits que commencent z'à emmieller tout le monde. Exemple : la grève de Carmaux. Quoi qu'y n'esse arrivé ? Y a z'un industriel qu'a farmé ses fourneaux, voulant pas payer convenablement les

overiers, y a ensuite un dépoté socialo que les a exhorté à la patience, et que z'y a fait donnasser de l'argent pour pouvoir résistasser. Là-dessus y a z'un parfait à poigne qu'esse lon d'être Doux comme l'indique son nom, qu'a pris fait et cause pour le patron, et que n'en fait de toutes couleurs aux overiers. Il a commencé par faire attraper 40 jours de prison à un pau' bougre que voulait pas circuler. Par ces temps de liberté, on peut plus flâner sans être fourré au bloc. Pis c'est pas tout, y a le patron maintenant que se sentant soutiendu par le gouvernement qu'a z'osé demander une indemnité à Jaurès le dépoté et à queques journalaux qu'avaient soutiendu les overiers.

GNAFRON. — Ah ! ma foi ma vieille, te jabotte si bien que je laisse mon reglottage, je le fenrai demain, continue, ma vieille, ta parole est d'or.

GUIGNOL. — Oui quand je serais à la Chambre, je lui z'y dirais au gouvernement : vous reviez aux temps passés, vous abolissez la liberté, vous soutiendez le vice et les canailles, en faisant le jeu des gones sans foi et sans honneur, que gaspillent les pécuniaux du pauvre monde tels que les panamistes, sudistes etc. Vous prétendez améliorer le sort des travailleurs en fournissant des bâtons à leurs adversaires. Les ceusses que veulent crier vous les y fourrez au bloc, y a plus de justice vraie.

LA CHAMOUILLET. — Oh ! qu'y parle bien.

CADET. — T'étais né natif pour être député.

GUIGNOL. — C'est comme à Madagascar. N'en on t'y fait, bon Dieu, de bugnasseries pour préparer les voies au général Duchesne. Sans connaître tant seulement un seul mot de la configuration de l'île, y z'ont fait de projets, de tracés, y z'ont affrétéssé de transports anglais ou autres qu'arrivaient z'à destination aveque de z'avaries. En z'un mot y z'ont fait que de bouzillage. Qui qu'a payé la sauce ? c'est le pau' deux-centième dont y n'en reste pas lourd. En a-t-on assez dit sur le dos du général Duchesne, un mami que n'a pas froid aux chassiss et qu'est z'un chouette gone. C'est z'à vous dégoûter, ma parole, de faire son devoir et d'être patriote.

Si ce général n'avait pas été un homme de cœur et un brave, quoi l'esse qu'y serait arrivé ? y n'aurait pas valu deux sous de melette. Heureusement qu'il a z'été de l'avant, surmontant toutes difficultés avec ses soldats tapés aux ognés, il esse arrivé à Tananarive au jour fisqué. Sûrement si les gones que lui s'y disaient de mal avaient z'été à sa place, y se seraient emmiellés comme de mauviettes au lieu de faire la soumettance de l'île, et se seraient fait flanquer z'une frottée sariouse.

GNAFRON. — Te nous épates, ma vieille, que te jabote bien, on te croirais un menistre, ma parole, oh ! t'en deviendras un sûrement.

GUIGNOL. — Sans compter que si j'en deviens z'un ça se passera autrement. Quoi t'esse qui arrive maintenant ? Tout le monde l'a vitré dimanche d'arnier, les élequeurs écoeurés par les gones que font la soutiendence des sampilleries ont tourné carrément cassaque, en leur z'y donnant un camouflet d'attaque. Et

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Kinetographique

Séance du 15 octobre 1895

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Gaillon.

Sa pauvre âme est pleine
D'un mortel souci.
Ca lui fait l'a peine
De ficher la « scie »

qu'il nous monte depuis si longtemps avec

La question du Gaz

qui va enfin être mise définitivement hors d'état de nous nuire.

Mais n'anticipons pas sur les événements et laissons, tout d'abord la parole au jeune étourneau Bessières qui la demande, au sujet de son vote émis à la dernière séance sur la proposition Colliard, à propos des comptes du concours de musique de 1894. On sait que M. Bessières s'est trompé dans l'expression de son vote et a voté contre l'amendement Colliard croyant voter contre l'administration.

Errare humanum est — comme disent les Latins — mais il l'aurait fait exprès, qu'il n'aurait pu rendre à Lord-Maire un plus signalé service. Une autre fois, Monsieur l'écriveur, tâchez de retourner sept fois votre vote avant de l'émettre.

M. Gaillon tourne la difficulté en promettant que les sommes dues ne seront payées

que sur pièces justificatives bien établies et bien justifiées.

Ah ! le bon billet qu'a M. Bessières !... qui est d'autant plus inexcusable de s'en contenter, qu'il connaît assez l'histoire pour ne pas jouer les La Châtre, surtout avec une Ninon aussi décatie.

Après ce hors-d'œuvre, on aborde enfin la fameuse, la légendaire, la supercoquettieuse, l'écornifistulante

Question du Gaz

Nos lecteurs connaissent déjà dans tous ses détails le projet de traité élaboré entre la Compagnie du Gaz et l'administration municipale, pour établir un nouveau *modus vivendi* entre elles, en vue de l'échéance du traité conclu, en 1853, entre le préfet Vaise et la Compagnie et prenant fin en 1903, c'est-à-dire dans huit ans.

Rappelons que, le 26 mars dernier, la Compagnie du Gaz présentait au conseil un projet de traité, qui fut renvoyé à l'ancienne commission, laquelle refusa d'entrer dans la discussion des articles. Le conseil, en séance publique, à la majorité de 28 voix contre 6, repoussa les conclusions de cette commission et en nomma une nouvelle.

C'est le rapport de cette dernière, rédigé par M. Rivière, imprimé et distribué aux membres du conseil, qui faisait l'objet de la discussion nouvelle.

Et l'éloquence (?) d'un pareil avocat ne pouvait évidemment qu'entraîner la condamnation de la Cie — sa cliente... d'office — au maximum de la peine ; c'est à dire la mort (avec phrases) de sa concession temporaire, dont elle ne visait rien moins que la transformation « à perpétuité. »

M. Bessières, président de la commission, s'étend très longuement sur la question et développe une foule de considérations, notamment sur l'innovation introduite, savoir : la division de la ville en secteurs.

Il ne peut accepter un traité qui lie la ville pour trente-quatre ans, préjugant ainsi des découvertes que la science peut nous réserver pour l'avenir et sous prétexte de « liberté réglementée » comme le dit M. Rivière, créant un nouveau monopole pour la Compagnie du gaz, sans compensation aucune pour la ville ; car les abandons consentis par la Compagnie ne sont qu'illusoirs, la ville étant co-propriétaire pour les deux tiers de l'usine que la Compagnie lui abandonne généreusement pour transporter de la Guillotière à la Mouche son installation, et la ville lui abandonnant à son tour, à cette condition, sa part de bénéfices pendant huit ans et ses droits dans l'actif partageable, ce qui représente une somme de 3 millions 700.000 fr.

Allons, papa Bessières, voilà qui rachète votre « gaffe » de l'autre jour ; mais après avoir si bien parlé contre, n'allez pas commettre, de rechef, l'erreur de voter pour.

M. Colliard. — On nous parle de cet actif partageable... réglé en 1877 !... Mais quel est-il, cet actif ? Nous n'avons jamais pu le connaître.

M. le rapporteur nous dit que « son œuvre n'est pas parfaite », nous n'avons aucune peine à le croire et c'est pour cela que nous ne pouvons accepter le nouveau projet qu'on nous présente.

On tient en suspens sur notre tête cette épée de Damoclès des procès dont la ville est menacée. Que sont ces procès ?

Une frime, mon brave Colliard, une

vaste blague, un épouvantail à moineaux, le « spectre rouge » agité opportunistement par notre grand Maire pour faire le jeu du sa co-Maire de la rue de Savoie.

M. Colliard continue : Je m'empare des déclarations de M. le maire qui, dans son rapport, disait : A l'échéance de 1903, la concession disparaît ; la commune devient libre d'exploiter ou de faire exploiter son réseau ; nous n'avons plus de monopole. Aujourd'hui c'est M. Gaillon qui nous propose d'en créer un pour 34 ans.

Non, le passé nous instruit suffisamment ; la ville a tout intérêt à dénoncer les monopoles et à s'en affranchir ; il n'y a que les gens qui vivent de chicanes qui peuvent trouver à y gagner.

Empochez, M^e Rivière, cette « provision » sur vos honoraires pour votre plaidoyer en faveur du Monopole, que vous combattez avec « le sabre de M. Prudhomme » dont vous vous servez surtout pour le défendre.

M. Augagneur. — La question du gaz est une de celles qui passionnent le plus le public. C'est une affaire qu'il faut examiner avec le plus grand sang-froid, comme toutes les affaires, sans faire intervenir plus qu'il ne convient les grands principes.

Il y a quelque temps, le conseil avait refusé le rejet pur et simple du traité proposé par l'ancienne commission du gaz et voté implicitement le passage à la discussion des articles.

L'orateur n'est pas partisan du traité tel qu'il est ; mais s'il est possible d'y faire des modifications, il votera pour le passage à la discussion des articles ; dans le cas contraire, il votera contre.

le révolutionnaire Bonnard a t'au la majoritance. C'est pas z'une majoritance évidemment, mais c'esse dégotant tout de même que d'envoyasser un gône de ce nimero siéger à la Chambre. Un révolutionnaire, que sait seulement pas ça qu'y veut, si ce n'est ses 25 francs, à la fin de la journée. On a voulu potasser Barthelemy que tiendait à passer, il a remportassé z'une veste d'attaque. Voilà ça que c'est que de se fier du populo. Ça z'été non seulement une barouffe pour Barthelemy, mais pour les grrrands journaux qu'ont l'habitude d'imposasser leurs volontés. Pourquoi n'a-t-on pas porté le sympathique docteur Cazeneuve, ou Grossetête ? Sûrement ceux-là y z'auraient passé carrément, et on aurait de z'intelligents de plus à la Chamore qu'en a rudement besoin. Des gueulards révolutionnaires, y en a t'assez, ou sans ça tout le monde lassé et fatigué se jettera sur le premier lapin z'à poil viendu, un Boulanger quelconque, et la République sera flambée. Voilà, mes belins, ça que je dirais à la Chambre, vis-à-vis en face du gouvernement, que les ceusses que pensent pas comme moi lèvent la piette.

Tous. — Bravo ! bravo !

GNAFRON. — Guignol, t'esse z'un chouette gône, et t'esse en train de devenir un grand homme.

CHAMOUILLET. — T'auras ton estatue à la cime du Gourguillon.

TRANCAIRO. — Ou te finira tes jours à l'ombre pour en avoir trop jaboté.

GNAFRON. — Va donc te gratter, prophète de malheur.

TRANCAIRO. — Ah ! si on pouvait dire tout ça qu'on pense.

GUIGNOL. — Eh ben si on pouvait dire et faire ça qu'on pense j'emporterais 100 kilogs d'insecticide fredoyant avec un soufflet, pour exterminer les parasites de la Chambre et du gouvernement, à seule fin de faire maison nette, et donner la chiasse à l'esprit nouveau qu'esse en train de faire des gognandises.

GNAFRON. — Z'enfants, Chignol a très bien parlé, nous vont convocasser les électeurs de l'arrondissement, et t'esse sûr d'avance d'être nommé.

Tous. — Parfaitement.

(Les grenouilles croassent, les lapins font de sauts de carpes et la pie de Gnafron crie bravo.)

GUIGNOL. — Alors, mes belins, aux urnes ! pas d'abstentions ! et votez tous pour votre frangin Jean Guignol !

Jean GUIGNOL.

PEINES PERDUES

La prise de Tananarise par l'héroïque petite colonnette du brave général Duchesne — sans apostrophe — met en relief toute la cocasserie des tacticiens malgaches.

Le conseil des ministres hovas — désireux, sans doute, d'égayer un peu la situation, qui se rembrunissait à chaque étape de nos vaillants soldats — avait trouvé, paraît-il, un infallible

moyen de nous battre... suggéré, à distance, par les mémorables controverses de ces fougueux abbés réduisant à merci le diable et ses arguments — incarné et présentés, devant un auditoire benévole, par quelque jeune vicaire momentanément satanique.

« L'un des ministres, qui passe pour avoir une vaste expérience des choses de la guerre, *faisait* le général Duchesne. Il expliquait et développait son plan de campagne : voici comment il tomberait à l'improviste simulant une attaque de front, il les enfoncerait sur leur flanc, etc. Le tout d'une absurdité impossible à décrire.

« Un autre ministre se levait alors et *faisait* le général Hova. Celui-ci expliquait le plan qu'il fallait adopter pour déjouer les machinations du précédent orateur ; et la discussion continuait, tous les sujets étant traités par des parleurs aussi abondants qu'ignorants. »

Pour vous donner une idée de cette pétaudière madécasse, vous n'aurez, du reste, qu'à lire les comptes-rendus des conseils de nos propres ministres et des débats parlementaires consacrés à la discussion de ces mêmes affaires de Madagascar et à l'organisation de notre protectorat :

Sera-t-il dieu ? table ? ou cuvette ?

Annexerons-nous ? ou gouvernerons-nous dans la coulisse, en nous contentant du traitement de la nation *la moins* favorisée ? Nos gouvernants penchent pour cette dernière solution préconisée par les Anglais habitués, de temps immémorial à croquer les marrons que nous leur tirons du feu.

Et l'on sait que lorsque la Sainte-Trinité britannique Blowitz-Salisbury-Dufferin a parlé « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » il ne reste plus à nos dirigeants, dirigés, qu'à murmurer : « Ainsi soit-il ! »

D'autant que ces bons méthodistes anglicans se seraient entendus — comme larrons en foire — avec nos seigneurs jésuites de robes longues et courtes, tout puissants au quai d'Orsay, leur faisant comprendre qu'en cas d'annexion, cette nouvelle terre française leur serait interdite... officiellement du moins — tandis que, sous le régime du protectorat, ces excellents apôtres auraient leurs coudées franches et pourraient camper tout à leur aise en pays conquis... pour eux.

Les archevêques de la Marine et les cardinaux Richelieu-Hanotaux et Mazarin-Ribot n'ont donc plus qu'à se soumettre *perinde ac cadaver*, ou à se démettre. Notre corps expéditionnaire montera la garde au pied du trône restauré de Ranavalo — pour fortifier et faire respecter sa souveraineté par les

peuplades insoumises qui la contestaient encore avant notre arrivée... jusqu'au jour où notre protégée, *Her gracios Majesty II*, mettra soudain notre garnison en fuite et terrifiera nos généraux, officiers et soldats, en les surprenant, à l'improviste, par la cérémonie publique et locale du « bain de la Reine !... »

FRANGIN.

SUR LA PLAGE

Quand sur la plage on peut rêver
Par une nuit silencieuse ;
Qu'une brise délicieuse
Doucement vient vous caresser.
Pour l'âme quelle ivresse exquise,
Quel charme doux et tout-puissant
Qui du cœur s'empare et le grise
Et d'émoi le rend frémissant.

Mer resplendissante,
J'aime tes flots bleus,
Ta vague écumante
Menaçant les cieux ;
J'aime les étoiles
Mirant dans tes eaux
Leurs reflets d'opales,
Superbes joyaux.

Quand sur la plage on peut rêver,
Que l'astre des nuits au ciel brille,
Que dans l'eau son reflet scintille
Argentant le remous léger ;
On entend l'onde harmonieuse
Mêler son murmure au doux bruit
De la brise mélodieuse
Qui nous berce durant la nuit.

Mer resplendissante,
J'aime tes flots bleus,
Ta vague écumante
Menaçant les cieux ;
J'aime les étoiles
Mirant dans tes eaux
Leurs reflets d'opales,
Superbes joyaux.

PAUL JAUD.



Nos Théâtres

Grand-Théâtre

L'exiguité de notre format ne nous permet pas de publier l'exposé que notre nouveau directeur du Grand-Théâtre vient d'adresser aux abonnés et habitués du théâtre. Disons que la saison s'annonce comme devant être très brillante et nous savons que M. Vizenini, dont la renommée d'impresario n'est pas à faire, saura

ramener le public au Grand-Théâtre, si désert l'année dernière.

Voici la composition de la troupe pour la saison 1895-96 :

Administration

MM. Albert Vizenini, directeur ; Mirande, secrétaire général ; Fournier, caissier et contrôleur en chef ; Gravier, régisseur général parlant au public ; Streiski, régisseur de la scène ; Polydor, régisseur des chœurs ; D'Alessandri, maître de ballet ; Noble, régisseur du ballet ; Raison chef machiniste ; A. Georges, bibliothécaire ; Miraud, garde-magasin, costumier ; Fauray, préposé à la location ; Sapin, inspecteur et secrétaire adjoint ; Missonnier, coiffeur ; Vibratt, chef de la figuration ; Dellevaux, souffleur ; Martin, chef des accessoires.

Artistes du chant

Ténors. — MM. Vergnet, de l'Opéra ; Villa, de l'Opéra ; Gluck, de l'Opéra-Comique. Moisson, Martès, Garret, Barbary, trial ; Larroque, coryphée ; War-noux, coryphée.

Barytons. — MM. Beyle, de l'Opéra ; Huguet, Chalmin, rôles bouffes ; Thonné-rieu, Durand.

Basses. — MM. Verin, de l'Opéra ; Lequien, Plain, Ramieu, Perrier, coryphée.

NOTA. — Pendant la saison, Mlle Charlotte Wyns et M. Mondaud, de l'Opéra-Comique, viendront donner quelques représentations.

Orchestre

MM. Alexandre Luigini, premier chef ; Kiemlé et Couard, seconds chefs ; Mornay, directeur des fanfares de scène.

Orchestre de 75 exécutants.

Soprani — Mlles Cécile Simonnet, de l'Opéra-Comique ; Martini, de l'Opéra ; Janssen, de l'Opéra ; Jeanne Duperret ; Aimée D'Assane ; Valentine Soarez.

Mezzo contralti. — Mme B. Deschamps-Jehin, de l'Opéra, en représentations pour deux mois ; Mlles J. D'Asty, premier mois ; Cécile Thévenet, de l'Opéra-Comique.

Dugazons. — Mlle Henriette Moncamp, première ; Mme Gérard, des mères-dugazons ; Mlles Marie Girard, Bresson, Mongellaz.

Cadre des chœurs. — 25 dames, 35 hommes.

Artistes de la danse

Mlles Magliani, première danseuse noble ; Vittoria Robino, première danseuse demi-caractère ; Laura Cerri, première danseuse demi-caractère ; Bianca Cantini, Alice Chéry, Emilia Casalegno, Vittoria Guerra, secondes danseuses.

MM. D'Alessandri, maître de ballet, premier danseur ; Noble, rôles mimes ; Dumont, deuxième danseur.

Corps de ballet. — 40 danseurs et danseuses.

Tout revient donc à ceci : l'administration et la commission croient-elles que le conseil peut encore modifier le traité, ou bien que c'est le dernier mot de la Compagnie ?

Victor, prends garde de trop tourner autour du pot ; car tu vas finir par t'y noyer. Si tu ne tires pas plus énergiquement ta « coupe » il valait mieux continuer à faire la « planche. »

Ce n'est pas une raison, parce que tes vendanges ont été médiocres, pour mettre autant d'eau dans ton vin. Tu ne nous sers plus que de la piquette.

M. Coste-Labaume. — Il est certain que si la Compagnie oppose maintenant son *non possumus* aux demandes de l'administration, je ne voterais jamais un traité *impératif*.

A la bonne heure ! mon vieux frangin, tu nous fais « vitrer » Léclair précurseur de l'orage qui va déraciner enfin le monopole contre lequel nous luttons depuis si longtemps. Oh, hiss !..

M. le Maire dit évasivement que la réponse de la Compagnie sera sans doute subordonnée à la nature des demandes qui lui seront faites.

Bellac n'eut pas mieux répondu dans *Le monde ou l'on s'ennuie* S'il n'y a que lui pour compromettre sa chère Cie !..

M. Masson. — Les propositions de la Compagnie sont-elles, oui ou non, irréductibles ?

Tous. — Oui, oui, parlez ! Vous l'avez affirmé à la commission.

Vous allez voir que, s'il l'a dit, il s'en dédit ; la ficelle étant usée, il en cherche une autre dans son sac.

M. Rivière et M. le Maire s'écrient en

même temps : Comment pourrions-vous le savoir ?

Cri du chœur :

*Comment le sauraient-ils !
Puisqu'ils n'étaient pas nés ;
Ils tentent encor leur mère !*

Pauvres agneaux !

M. Bessières rappelle que dans la commission spéciale, MM. Rivière et Berthélemy ont déclaré formellement que les propositions de la Compagnie seraient irréductibles et qu'ils s'indignaient (sic) de voir les membres de la commission éplucher les clauses du traité.

C'est ça, ils veulent bien nous tirer des carottes, mais non que d'autres les épluchent. Quelle drôle de cuisine — au gaz — ces gens-là prétendent nous faire avaler !

M. Berthélemy proteste contre l'allégation de M. Bessières. Il déclare avoir simplement dit : « La Compagnie prétend qu'elle ne fera pas aucune concession. »

Et moi qui croyais que les grandes douleurs sont muettes ! Or, après la veste qu'il vient de remporter...

M. Bessières. — J'ai été président de la commission et j'affirme que la Compagnie a écrit que « c'était son dernier sacrifice. »

Ça fend l'âme, de voir ainsi cette pauvre vieille se mettre sur la paille pour ses ingrats abonnés ! Ah ! sa générosité est bien mal récompensée.

M. Masson. — Il est joli, ce sacrifice qui consiste à nous lier pour 34 ans, par un monopole dont la compagnie tirera tous les profits ; à donner, pendant 34 ans, à 20 centimes, un

gaz qui ne lui en coûtera pas 10 ; à se préparer un monopole nouveau pour l'électricité, en mettant la ville, par l'article 21, dans la nécessité de s'éclairer, jusqu'en 1915, au gaz et par les soins de la compagnie !

Impossible, comme on voit, de se sacrifier plus complètement. Vous verrez que cette Cie prodigue finira par se faire pourvoir d'un conseil judiciaire.

M. Rivière. — Où avez-vous lu cela ?

M. Masson. — C'est en toutes lettres dans votre projet.

Voilà ce que c'est que de recopier un projet sans le lire.

M. Coste-Labaume demande à l'administration quel est le résultat d'une expertise ordonnée par le conseil de préfecture, sur le point de savoir si la Compagnie n'avait pas établi un nombre de becs de gaz supérieur à celui auquel elle avait droit ?

Allume ! allume !

M. le maire répond que l'expertise a été favorable à la ville.

Tiens, tiens ! et sa sainte épouvante des procès, dont il nous menaçait tout à l'heure ? il avait donc uniquement peur que la Ville les gagne ?

M. Coste-Labaume demande qu'on s'en serve pour permettre à la ville d'obtenir justice contre la Compagnie.

Domage qu'il jette ses Grains de bon sens sur un terrain si ingrat.

MM. Augagneur, Colliard, Affre, Masson, Coste-Labaume et autres proposent l'ordre du jour suivant — basé sur des « considérants fortement motivés » comme on dit au Palais — :

Art. 1^{er}. — Le projet de convention, qui est présenté, est rejeté.

Art. 2. — L'administration est invitée à présenter au conseil des plans et des devis de construction pour usine et gazomètres, et un rapport sur l'exploitation par la ville, par régie directe, ou par voie de fermage, et cela dans un délai de six mois à dater de ce jour.

Enlevez, c'est pesé !... Mais Lord-Maire va brûler sa dernière cartouche, histoire de compter un *raté* de plus dans sa carrière remplie de roublardises sans nombre.

Plusieurs conseillers demandent le vote nominal.

M. le maire, contrairement à l'attente générale, déclare mettre aux voix le passage à la discussion des articles.

De manière à escamoter — à la faveur de ce tour de passe-passe — les voix distraites (de l'école du brav' Bessières) qui s'attendaient à voter l'ordre du jour Colliard. Heureusement que la mèche est éteinte :

M. Augagneur proteste et déclare que le public pourra être abusé par ce vote : Ceux qui voteront *contre* paraîtront n'avoir pas voulu discuter les articles, alors qu'en réalité beaucoup le voudraient, mais y ont renoncé pour la raison bien simple que la compagnie n'accepterait aucune espèce d'amendement.

Bellière, mon ami, tu as mille fois raison de ne pas vouloir te laisser poser ce « lapin ».

M. le Maire propose la délibération suivante :

Etant donné que les propositions de la Compagnie sont irréductibles et que certaines clauses, notamment celles relatives à la durée de la concession et à la réduction des prix, sont inacceptables.

tables telles quelles, le conseil rejette le projet de traité.

Vous voyez que sa goutte ne le gêne guère lorsqu'il s'agit de faire prestement volte-face pour se retrouver du côté du manche. Mais il branle dedans tout de même ; et aux prochains élections municipales, nous espérons bien qu'il se verra acculé du côté du balai.

Cette délibération est votée à mains levées par une forte majorité. Seules, 5 mains se lèvent à la contre-épreuve. Encore y a-t-il erreur, quelques conseillers ayant voté pour et contre.

Est-ce que le papa Bessières aurait fait des petits ?

Le Conseil rit à gorge déployée, le public se tord.

— Messieurs, la séance est levée, séance jeudi prochain, clame M. le Maire.

Et il ajoute en a parte :

Ah ! j'en avais assez ; c'était assommant !...

Oui, mais l'omnipotente Cie reste assommée ; cependant que la Société des Forces motrices du Rhône s'apprête à « turbiner » à sa place.

Espérons que « tant plus ça changera et tant plus ça ne sera pas la même chose. »

C'est la grâce que je nous souhaite !... mais, tout de même, lyonnais mes frères, nous venons de l'échapper belle ! et ça me console presque de l'élection de *herr Bonarhdt*, qui dote ma pauvre « Guille » d'un député en plâtre.

Les gens superstitieux auraient-ils raison de considérer le 13 comme une date néfaste ?...

U. MAURICE TIC.

Le couple Ouvrard à la Scala

Pour succéder à Fragon, M. Guillet vient d'avoir l'heureuse idée d'engager à la Scala le couple Ouvrard. La rentrée des sympathiques artistes a eu lieu devant une salle archicomble. Tous deux sont trop connus à Lyon pour qu'il soit nécessaire de les présenter au public. Ce qu'il faut pourtant constater, c'est la marche ascendante de leur talent. Ouvrard est l'humoristique comique, si franchement lui-même, si drôle dans un répertoire incessamment varié.

Ce n'est pas une, mais dix, mais vingt créations nouvelles qu'il apporte chaque fois, et combien originales, combien actuelles, combien cocasses ! Son couplet de la rue Grôlée, dans une typique fantaisie : *Ça va vite ! Ça va bien !* a eu les honneurs d'un triple rappel.

Quant à Mme Ouvrard, elle nous est revenue dans la plénitude de son art, avec sa voix si chaude, si dramatique.

Elle a fait vibrer la fibre patriotique dans *Le Drapeau*, dont Ouvrard est l'auteur, et la *Mauvaise Graine*, qu'elle a détaillée en véritable artiste ; puis elle s'est révélée diseuse exquise dans « Une Vieille Chanson » et « Ils étaient deux... puis trois. »

Bravos, bis, rappels, ovations se sont succédé sans interruption, cela va sans dire, et la soirée a été un véritable triomphe pour les deux artistes.

Pendant de nombreuses soirées, grâce au couple Ouvrard, la Scala fera des salles comblées.

Vengeance de microbes

La France vient de faire à Louis Pasteur des funérailles dignes d'elle et de lui.

Fils de tanneur — sinon tanneur lui-même, comme M. Félix Faure, Président de la République — son nom est un de ceux qui ont la rare bonne fortune de jour, à la fois, de l'admiration et du respect universels, en même temps que des injures forcées du suave marquis de Rochefort — en gueule — et du doux apôtre Drumont, qui n'ont rien trouvé de mieux, comme raison funèbre, que de *Peter* contre son cercueil, sous le couvert de ce savant confrère du docteur *Trecul* — deux noms prédestinés aux manifestations bruyantes.

Nous sommes, d'ailleurs, obligés de convenir que « le cas » de Drumont-Peter et de Rochefort-Trecul prouve, indubitablement, que la méthode pastoriennne ne peut guérir tous les enragés. Ces deux hydrophobes de naissance étant décidément réfractaires à toute vaccination, offrent, du moins, cette utilité publique de jouer, chez nous, les ilotes ivres de Sparte, dégoûtant les générations nouvelles des éruptions jésuitiques de l'un et des polémiques flatulentes de l'autre. Les microbes se vengent.

Quant à celui dont ils suivent le cercueil en « joueurs de flûte » — à la manière antique... modernisée par le *Pétomane* — nous abandonnons, naturellement, à nos grands confrères et aux Revues scientifiques les tartines kilométriques sur sa carrière de savant ; et nous ne voulons en retenir que cette brève et patriotique formule : « La science n'a pas de patrie, mais les savants en ont une. »

Il fit mieux que de le dire, il en fournit la preuve expérimentale en refusant la *Croix de Mérite* « de Prusse » que les Allemands tentaient récemment de lui infliger.

En 1871, il avait protesté contre le bombardement par les prussiens des collections du Muséum, en renvoyant, on le sait, le diplôme de membre correspondant de l'Université de Bonn. Ce fut alors que les membres de cette Université répondirent à cet acte si compréhensible de la part d'un vaincu ces lignes où s'affirme toute la brutalité allemande et qui sont une honte ineffaçable pour tous ceux qui s'y sont associés : « *L'Université de Bonn adresse à M. Pasteur l'expression de son plus profond mépris.* »

Ces lignes douloureuses sont pieusement conservées par Mme Pasteur, à côté de la grand'croix de la Légion d'honneur.

Nul doute même, qu'elle enveloppe

ces fières reliques de son illustre et cher mort dans les numéros de *l'Intransigeant-fesse* et de la *Libre-P...oubelle*, faisant chorus avec les *Allemanderies* et les *Rhincures* de la presse « reptilienne » tudesque, dont le sinistre auxiliaire, le sous-Bazaine manqué et dégradé, Dreyfus, prétextant l'état précaire de sa santé — le pauvre homme ! — a demandé qu'on l'autorisât à faire venir des conserves. On a télégraphié à Paris, l'administration pénitentiaire ne voulant pas prendre sur elle la responsabilité d'un adoucissement de régime. Il est venu de Paris une réponse favorable, et depuis ce temps Dreyfus ajoute à son ordinaire des pâtés de foie gras et des dindes en boîtes.

Je réclame plus et mieux pour lui : qu'on nomme ses « officiers de bouche » le commandant Racine et le lieutenant Rochette — disponibles par retrait d'emploi — assistés du sergent Michel et du caporal Gally comme maîtres d'hôtel chargés de régaler le prisonnier-gourmet des îles du Salut avec les *terrines de cailloux* et le *baillon sauce crapaudine*, qui valurent une mortelle indigestion au pauvre diable de légionnaire Chédel, coupable seulement d'avoir « tiré une bordée. »

Quel crime abominable !
Rien que la mort était capable
D'expier son forfait.

On le lui fit bien voir !...

Tandis que Dreyfus-Judas, traître à la patrie, qu'il tenta de livrer à l'ennemi pour un peu d'or « se la coule douce » à l'abri de la « relève » de Madagascar... en attendant qu'une heureuse évasion lui permette d'aller faire recoudre ses galons en Prusse et de savourer enfin librement la « choucroute » de ses rêves !

SAINTROPEZ.

SPECTACLES DE LYON

Eldorado

C'est devant des salles comblées que défilent les joyeux personnages de *Maison Dutoc et Cie*, dont les somptueux ballets et les brillants costumes sont un charme pour les yeux. Mme Arman d'Ary a de plus en plus les faveurs du public et les Minstrels, dont le succès va en grandissant, récoltent tous les soirs pour les pauvres des pluies de petits sous.

Casino des Arts

Et les rappels et les applaudissements se succèdent au Casino. Hadj-Hali, le célèbre sauteur ; la troupe Moser, les Chanteurs ambulants dans leur original répertoire, Paul Duc, la petite divette ; Ganivet II. Au premier jour : Brunin.

Scala-Bouffes

Ouvrard ! Mme Ouvrard-Canon !... Quels amuseurs des foules, quels artistes admirables, créateurs tous deux, dans un genre absolument opposé. Ouvrard, c'est le comique à la verve gauloise, au rire clair, à la blague sans cesse éveillée. Mme Ouvrard, elle, se produit dans les chansons classiques pour lesquels sa voix chaude, harmonieuse, vibrante est si bien faite.

Théâtre Guignol du Caveau

Place des Célestins. — Tous les soirs, à 7 heures 1/2, spectacle varié. La direction ne présentera que des pièces attrayantes. Prochainement la *Favorite*.

L'imprimeur-Gérant : J. BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

AUX PIANISTES

4^{me} année de publication

ANCIENS & MODERNES

Journal musical mensuel

GRAND FORMAT

rédigé avec la collaboration de compositeurs distingués de Paris et de la Province

LE PLUS INTÉRESSANT & LE MEILLEUR MARCHÉ

12 FASCICULES PAR AN

PIANO. — PIANO et CHANT. — PIANO et INSTRUMENT
240 pages de musique

4 francs l'an

en un mandat-poste adressé à M. ROSOOR-DELATTRE imprimeur-éditeur, à TOURCOING (Nord).

Tous les abonnements pris dans le courant de l'année remontent au 1^{er} Janvier.

On peut donc s'abonner pour l'année courante.

Occasion exceptionnelle

FONDS DE COIFFEUR

au Centre de Lyon

VINGT-CINQ ANS D'EXISTENCE

A VENDRE

pour CAUSE de Santé

S'adresser au bureau du Journal de Guignol, 20, rue Cavenne, Lyon.

GRANDE PHARMACIE
DU
SERPENT
LYON. — 32, Rue Lanterne, 32. — LYON

NOUVEAUX RABAIS
Médicaments frais || Détail au prix
PRIX-FIXE || DU GROS
Le Grand DÉBIT fait la FORCE

LEÇONS DE PEINTURE
ET DE DESSIN
M^{ME} FRANGIN-RAMEL
81, Rue de Marseille, Lyon
Leçons particulières à domicile

ÉLÉGANTS !
Voulez-vous être bien habillés et à bon marché ? Allez
AU TAILLEUR PAUVRE
car il est le seul pouvant vous donner pour
29 fr. 50
un *Superbe Habilleme*nt complet (sur mesures) en drap
et nuances derniers genres.

C'est 66, Cours de la Liberté, et 17, rue
Basse-du-Port-au-Bois.
Deux Médailles d'Or : Bruxelles 1893, Paris 1894

EXTERNAT & COURS SUPÉRIEURS
DE DEMOISELLES
M^{LE} JOSEPHINE OLLIVIER
DIRECTRICE
5, Rue de la République, Lyon
Piano, Solfège, Langues vivantes, Peinture et Dessin
PRÉPARATION AUX BREVETS

GRAND BAZAR de PAPIERS PEINTS
FABRIQUE. — GROS et DÉTAIL
Immense arrivage de soldes
SPÉCIALITÉ DE VITRAUX
V. ÉMERY
Rue Hypolyte-Flandrin, 19 et rue des Augustins, 12, LYON
En face la grande entrée de l'école La Martinière
PAPIERS RICHES ET ORDINAIRES
depuis 15 cent. le rouleau

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES OBTENUES
Diplôme d'honneur. Médailles d'or, vermeil, argent, etc., etc.
QUINA BRUNO
DÉPÔT TOUTES BONNES PHARMACIES
Envoi franco le litre 3,50 - par 12 litres 30 f.
Bruno-Tavernier, ph., 36, quai Fulchiron, Lyon